

**Avis parental**

**Le 03/07/24**

Chères élèves, chers parents,

## **ORGANISATION DES ÉPREUVES DE DEUXIÈME SESSION ET DE LA RENTRÉE 24-25**

La 2<sup>ème</sup> session concerne toutes les années d'études (hormis 1C). Elle est organisée, comme stipulé dans le règlement des études, les trois premiers jours de l'année scolaire (3 jours au maximum).

L'épreuve d'août ne peut porter que sur les lacunes à compenser. Les résultats obtenus doivent être intégrés aux parties de cours réussies en juin afin de fonder la décision du conseil de classe.

**La cote de chaque examen de passage sera établie sur 20.**

**Agenda de la rentrée :**



**Lundi 26 août**

- Examens de passage pour les élèves de la 2<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année (voir annexe).
- Accueil des nouveaux élèves de 1<sup>e</sup> année de 08h20 à 12h45.

**Mardi 27 août**

- Examens de passage pour les élèves de la 2<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année (voir annexe).

**Mercredi 28 août**

- Examens de passage pour les élèves de la 2<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année (voir annexe).
- Rentrée des élèves de 1<sup>ère</sup> année selon horaire distribué

**Jeudi 29 août**

- Délibérations des examens d'août.

Affichage des résultats des examens de passage

- Vers 12h00 pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré
- Vers 14h00 pour les élèves du 2<sup>e</sup> degré
- Vers 15h00 pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré

**Vendredi 30 août**

08h20 Cours normal des élèves de 1<sup>ère</sup> année selon horaire distribué

✚ Rentrée pour tous les élèves de la 2<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année

08h20 Rentrée des élèves de 2<sup>e</sup> année – Fin à 12h45  
09h10 Rentrée des élèves de 3<sup>e</sup> année – Fin à 12h45  
09h30 Rentrée des élèves de 4<sup>e</sup> année – Fin à 12h45  
09h10 Rentrée des élèves de 5<sup>e</sup> année – Fin à 12h45  
09h30 Rentrée des élèves de 6<sup>e</sup> année – Fin à 12h45

13h00 – 16h00 Consultation des copies d'examen en présence du professeur

14h00 – 17h00 Introduction des recours auprès de M. le Directeur.

## Lundi 2 septembre

- Cours selon l'horaire normal pour tous ;
- Introduction des recours auprès de M. le Directeur de 8h30 à 12h00 ;
- 14h00 Conseil de classe de recours ;
- Examens différés : lundi 2, mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 septembre 24 selon l'horaire en annexe.

### Important :

**Pour information, Les élèves ayant été absents pour raison médicale durant la session de juin doivent d'abord passer les examens de rattrapage, puis, après une délibération supplémentaire, ils seront soumis aux épreuves de passage.**

**Je profite de cet avis parental pour vous informer que la formation des classes se fait selon des critères pédagogiques propres à la bonne organisation des cours et des horaires.**

**Il va de soi qu'il ne sera nullement pris en compte les préférences telles que « les résultats obtenus » ou encore des « camarades » souhaitant se retrouver dans la même classe.**

**Toute demande en ce sens sera donc refusée.**

D'ores et déjà, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe éducative de l'AR Evere, je vous souhaite de bonnes vacances.

Directeur

M. EL GHALI